

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 13 février 2026

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Afin de mieux tenir compte des différents profils linguistiques des élèves, l'enseignement secondaire luxembourgeois propose des classes spécialisées. Ainsi, les classes ALLET permettent p. ex. aux élèves disposant de bonnes connaissances en français et en mathématiques, mais présentant des lacunes en allemand, de bénéficier d'un soutien linguistique ciblé. Parallèlement, les classes LVF (langue véhiculaire français) offrent un enseignement en français dans les classes inférieures de l'enseignement secondaire classique, tout en maintenant l'apprentissage de l'allemand au niveau standard. Ces dispositifs visent à faciliter l'intégration des élèves dans le système éducatif luxembourgeois en s'adaptant à leur réalité linguistique, avant leur passage vers les classes régulières à partir de la 4e.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Combien de classes ALLET existent actuellement et dans quels lycées du pays ? Depuis quand ces classes existent-elles respectivement dans chaque établissement ? Combien d'élèves bénéficient de cette offre ?
- Combien de classes LVF existent actuellement et dans quels lycées du pays ? Depuis quand ces classes existent-elles respectivement dans chaque établissement ? Combien d'élèves bénéficient de cette offre ?
- Existe-t-il d'autres formes de filières francophones dans les lycées luxembourgeois à l'exception des écoles européennes ? Si oui, lesquelles et en quel nombre dans quels lycées ?
- Le ministère prévoit-il un développement supplémentaire des filières francophones ? Si oui, de quelle manière ? Le cas échéant, comment ce développement s'inscrit-il dans le contexte du projet Alpha et de la transition des élèves alphabétisés en français vers le lycée ?
- Quelle est la situation concernant le matériel scolaire ? Tous les manuels pour les cycles inférieurs de l'ESC et de l'ESG sont-ils déjà disponibles en allemand et en français ? Si ce n'est pas le cas, le ministère travaille-t-il à la mise à disposition rapide de ces manuels scolaires ? D'ici quand l'ensemble du matériel devrait-il être disponible ?

Francine Closener  
Députée